

Quel avenir envisager pour le collège de Combrée ?

Cet encart était à la Une de cette édition



L'Association pour la sauvegarde du collège, présidée par Geneviève Charbonneau-Bloomfield, met l'avenir du site sur la place publique.

Segré

Le Courrier de l'Ouest

Abonnements et portage : 02 41 808 880 (non versés)

Rédaction de Segré :
12, rue David d'Angers
Tél : 02 41 92 23 35 - Fax : 02 41 92 21 87
redac.segre@courrier-ouest.com

Annonces légales :
Tél : 0 820 820 612 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€/lnn)
annonces.legales@medialex.fr

Petites Annonces : Tél : 0 820 000 010 (0,12€/lnn)
Publicité : Précom, 35, rue du Château d'Orgemont
BP 50946, 49009 Angers cedex 01 - Tél : 02 41 25 34 10

Avis d'obseques : Tél : 0 810 060 180 - Fax : 0 820 820 831



Elle dit l'ancien collège « menacé »

L'Association pour la sauvegarde du collège de Combrée met l'avenir du site sur la place publique.

C'est un dinosaure, on le voit de partout ! Geneviève Charbonneau-Bloomfield est intraitable sur le collège de Combrée. Elle lui a consacré un mémoire. Édifié sur un socle de 4 mètres de haut, le bâtiment principal est surmonté d'une vierge de 4 tonnes. A des kilomètres à la ronde, l'ex-institution libre est un repère, au même titre que les châteaux de la Loire. Et pour cause. Ceux qui l'ont construite, mi-XIX^e, voulaient montrer la suprématie de l'enseignement catholique.

« Ils se sentent dépossédés de leur patrimoine »

Voilà pour la petite histoire. Geneviève Charbonneau, revenue au pays il y a peu, après avoir vécu longtemps à l'étranger, redécouvre ce patrimoine, qu'elle dit « aujourd'hui menacé ». Elle guidait la visite partielle des extérieurs, samedi matin, avec l'autorisation de l'Episcopat. La trentaine de visiteurs, déçus, n'ont pas vu le cloître, ni la sublime chapelle. A l'ouest, les façades sont rénovées ; à l'est, les tuffeaux s'effritent, des planches combient les ouvertures. « Mais l'état n'est pas catastrophique », tempère un amoureux des vieilles pierres.

Cette promenade était un prélude à l'assemblée générale constitutive de l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du collège de Combrée. Une cinquantaine de personnes y assistaient : des défenseurs du patrimoine, d'anciens élèves, des résidents étrangers... mais peu de Combréens.

« Sur les 15 000 m² que représente la surface bâtie, seule la partie de l'Epide a



Combrée, samedi 29 mars. Geneviève Charbonneau-Bloomfield, à l'origine de l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du collège de Combrée, guidait la visite privée et partielle des extérieurs, exceptionnellement ouverts au public.

été rénovée, affirme Geneviève Charbonneau. Pour les 10 000 m² restants, résolument fermés à ce jour, l'avenir est plus qu'incertain ». A qui veut l'entendre, l'ancienne Combréenne évoque un projet municipal d'urbanisation des lieux, de possibles constructions dans le parc... Dans les rangs, on s'exclame : « Non... C'est inadmissible ! » La gulde est convalincante : « Les gens se sentent

dépossédés de leur patrimoine. On leur a confisqué ».

Geneviève Charbonneau se défend pourtant de mettre le feu aux poudres. Son association veut être force de propositions. Avec deux objectifs : « Aider à concevoir un projet de reconversion raisonnée de l'ancien établissement ; anticiper sur les destructions éventuelles et aménagements qui trahiraient l'esprit de la composition

d'ensemble et handicaperaient à jamais tout projet durable ». Cette diplômée en arts et architecture craint un morcellement des bâtiments. « Il faut ouvrir le lieu. Si on lui tourne le dos, on aura une belle friche ! » Le débat était ouvert, samedi matin à Combrée.

(1) : Etablissement public d'insertion de la Défense, surnommé « École de la 2^e chance », qui occupe une partie des locaux depuis 2008.

« Il peut y avoir superposition de projets »

Le maire de Combrée avait « le sentiment d'être sous les feux de la rampe », samedi lors de la création de l'Association de sauvegarde et de mise en valeur du collège.

Le nouveau Conseil municipal est à peine installé. Jean-Louis Roux s'agace : « Des gens arrivent là... Ils ne sont même pas du coin et ce sont de grands donneurs de leçons ». L'enseignant entend rétablir quelques vérités.

Un million d'euros de travaux

En premier lieu, il réévalue l'affirmation selon laquelle les bâtiments seraient laissés à l'abandon. « Si l'Epide ne s'était pas installé, les bâtiments seraient en grand danger. Un million de travaux ont été réalisés sur les structures principales pour garantir leur pérennité », assure le maire. « Toutes

les toitures ont été reprises, et une grande partie des ouvertures en tuffeau. Le collège a été mis hors d'air et hors d'eau. Il n'y a pas de menace ».

Pourtant, l'Epide n'utilise qu'une infime partie des lieux, là où les façades ont été rénovées en 1990-1991. « 2ide a sauvé les bâtiments alors même qu'il n'y a aucun projet », poursuit Jean-Louis Roux. « Le plus grand danger qui nous menace, c'est que l'Epide s'en aille ».

La chapelle, lieu culturel

« Le collège, je le connais mieux que ma poche. J'y ai travaillé pendant quinze ans. Il se souvient de ce qui a précipité la fermeture de l'établissement : il n'était plus apte à recevoir du public. Le rouvrir coûterait une fortune colossale. Le maire ne croit pas à une solution globale pour le site. Il peut y avoir superposition de projets

nationaux, comme l'Epide, et de projets locaux comme un lieu culturel à la chapelle. C'est un lieu exceptionnel, qui se prête à l'intellectuel et à la beauté ». Le maire évoque de l'habitat privatif dans l'ancien bâtiment principal, et en vient au nœud du problème : le projet foncier.

La commune et la Communauté de communes ont travaillé depuis six ans, pour « identifier le potentiel habitant sur une vingtaine d'années, en respectant les nouvelles règles fixées par le Grenelle de l'environnement ». La priorité : ne plus grignoter l'espace agricole. Un contrat de territoire a été passé avec le Conseil général pour financer des zones foncières.

Conservier le parc

Jean-Louis Roux l'assure : « La zone située immédiatement devant le collège doit rester un parc ». Il voit l'about de conserver une coulée verte entre une future zone à urbaniser, à l'est du site, et de futures infrastructures collectives « qui répondraient aux besoins de la population ». Une salle communale, une salle de sport, des vestiaires... Le maire réfléchit à l'utilisation des ailes plus récentes de l'ancien collège, cite l'idée émise avec la Communauté de communes, de créer une cuisine centrale pour « valoriser l'existant ». Mais il admet qu'il va être difficile de tout garder. « L'avenir du site mérite débat, nécessitera du temps et des financements. Je suis enclin à écouter les gens », dit-il. « Je me méfie de l'ingérence ».

Rien n'est acté. Le maire a une crainte : « Ce genre d'association peut émettre l'hypothèse de classer le bâtiment aux Monuments historiques. Alors on ne pourra plus rien faire à Combrée... »

A SAVOIR

Des classes de citoyenneté

L'Amicale des anciens élèves et amis de Combrée projette depuis deux ans un club d'entreprises mêcènes, porté par l'actuel président, Patrick Tesson. En octobre, il démissionnera de l'Amicale pour mieux se consacrer à ce projet soutenu par 2ide, la société propriétaire du site combréen, et par la Fondation du patrimoine.

La vocation de ce club est « à 50 % de trouver des fonds pour participer à la réhabilitation urgente des bâtiments. Les autres 50 % seraient utilisés pour payer des études, des consultants pour rechercher de futurs opérateurs et occuper les lieux ». La petite idée de Patrick Tesson est de faire du site « un pôle de formation, d'insertion et d'éducation pour la jeunesse » : des Classes de citoyenneté. « On aimerait y associer la commune, qui prend des initiatives sur le foncier non bâti actuellement. On enclave le bâtiment, d'où le soutien réel de l'Amicale à cette nouvelle association ».



Combrée, lundi 31 mars. Jean-Louis Roux, réélu maire dimanche, veut préserver le parc qui domine l'ancien collège. L'Epide occupe les bâtiments situés à l'ouest.